

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

La jeunesse, notre priorité...

Une fois la rentrée passée, il est opportun de vous informer sur tout ce que nous faisons le choix de dépenser et investir chaque année pour notre jeunesse.

L'Éducation, la Vie Scolaire et le Péricolaire nous reviennent globalement à un peu plus de 1,4 millions d'euros. Sans vous assaillir de chiffres, un aperçu de la répartition de cette somme importante, au travers de quelques exemples, vous permettra de vous rendre compte que, pour nous, investir pour notre jeunesse n'est pas qu'une simple formule.

Concrètement pour les écoles, au-delà de leur entretien et autres dépenses de fonctionnement obligatoires, nous allouons 47€ par an et par élève pour l'achat des fournitures et du matériel pédagogique. À ses dépenses, s'ajoutent le transport scolaire qui revient à 135€ par jour, le transport et les séances de piscine pour 75€ la séance ainsi que le transport pour les sorties des classes pour un montant total de 5000€ par an. L'organisation des « Ecolades » revient à 4000€ supplémentaires par an. Nous prévoyons également un budget tous les ans pour un départ en classe de découverte quand des enseignants souhaitent organiser un séjour.

Au budget d'investissement, la réfection d'au moins une classe par an et de quoi équiper correctement toutes les classes en matériel informatique sont prévus systématiquement.

L'accueil périscolaire correspond à une charge importante surtout durant les périodes de vacances afin de proposer aux enfants des activités variées, différentes du temps scolaire.

L'enveloppe destinée à la jeunesse et aux sports est de 250 000€ à travers les équipements, les manifestations et les subventions aux associations.

Les projets « ados » représentent un coût de 3500€ pour chaque semaine mise en place même si la CAF participe en partie à ce type d'animations.

Les Services Culture et Jeux permettent d'accueillir gratuitement nos enfants et nos jeunes à la Médiathèque et à la Ludothèque. À noter, qu'en plus de l'accueil, y sont organisées des animations régulières comme les expositions, les spectacles et la « fête du jeu et des familles » qui ont également un coût.

Enfin, les aides aux familles permettent, sans conditions de ressources, de bénéficier des tickets jeunes de 42€ par enfant et des tickets études pour les étudiants. Nous avons mis en place également 30€ d'appui en cas de réussite à l'épreuve du code lors du passage du permis de conduire et les bourses d'aides aux jeunes sportifs.

Tous ces chiffres permettent de mettre en lumière, notre forte volonté politique à maintenir et à améliorer sans cesse l'appui aux familles. Les Blainvillois l'ont bien compris car les chiffres de natalité sur notre commune sont parmi les plus forts de notre secteur.

Néanmoins, par la perte des emplois aidés, la politique d'austérité menée par le gouvernement nous ampute désormais d'une partie des moyens humains nous permettant la totalité de ces activités. Pour cette année, elles ne sont pas menacées puisque l'effort budgétaire supplémentaire de 100 000€, qui correspond à la perte des emplois aidés entre autres, sera repris sur le budget général de la commune dans le cadre d'une décision modificative que nous proposerons lors d'un prochain conseil municipal.

Hélas, dans le contexte d'austérité actuel, la construction du budget 2026, par contre, risque fort de nécessiter des arbitrages afin de maintenir notre politique envers la jeunesse.

Olivier MARTET

Maire de Blainville-sur-l'Eau

1er Vice-Président de la CC3M
en charge de l'aménagement du territoire

Président de la commission
aménagement du territoire



03 83 75 70 05



mairie@blainvillesurleau.fr



@VilledeBlainvillesurleau



www.blainvillesurleau.fr



Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du 2 septembre 2025, l'essentiel ...

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- la convention avec Damelevières qui a pour objet le remboursement de la moitié des frais du feu d'artifice organisé à l'occasion de la Fête du 14 juillet.
- la modification des statuts de la CC3M concernant la compétence « équipements sportifs ».
- l'adhésion à la consultation du marché groupé d'électricité menée par la Métropole du Grand Nancy.
- la nomination d'un coordinateur communal et le recrutement de 8 agents recenseurs en vue du prochain recensement de la population.
- une subvention exceptionnelle de 200 euros au bénéfice du réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté (RASED).
- une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros au club de kickboxing dans le cadre de sa participation au championnat du monde au Luxembourg.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune

www.blainvillesurleau.fr

Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseils Communautaires sur le site de la CC3M.



Bienvenue à Blainville

L'équipe municipale sera heureuse de vous accueillir le samedi 8 novembre à la salle des mariages à 9h30 pour vous souhaiter la bienvenue.

Vous pourrez rencontrer les élus qui vous présenteront les différents services de la ville autour d'un petit-déjeuner convivial.

Cette rencontre se fait sur invitation. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, merci de vous inscrire en mairie.

Fabrication collective des décorations de fin d'année

Ceux et celles qui veulent participer à **embellir la ville au moment des fêtes de fin d'année** pourront se joindre au groupe de bénévoles durant 3 samedis matins de novembre.

Inscription et infos en mairie.



Vous avez donné naissance à un enfant ?

Une naissance, un arbre...

Afin d'enrichir notre patrimoine vert, et parce que les arbres sont symboles de vie et de croissance, nous avons décidé de **planter un arbre à chaque naissance** d'un petit Blainvillois ou petite Blainvilloise. L'idée est que chaque enfant devienne parrain ou marraine de « son » arbre. Chaque année, des arbres de plusieurs espèces sont plantés dans différents espaces de la commune.

Pour ce faire, nous avons besoin de connaître le nom et l'adresse de chaque enfant Blainvillois, né entre novembre 2024 et octobre 2025, quelle que soit sa commune de naissance. La mairie n'en a pas forcément connaissance. Aussi, si vous avez eu la joie d'accueillir dans votre foyer un ou des enfants, merci de vous faire connaître en mairie avant le 31 octobre.

La date de plantation est fixée au dimanche 23 novembre. Les familles concernées seront invitées à y participer avec leur(s) enfant(s) lors d'une petite cérémonie officielle.





Plan Climat



La mise en place progressive de la mobilité douce arrive dans Blainville

Installation d'un parc à vélo Place de Lorraine

Nous vous informons de l'installation récente d'un parc à vélos sécurisé sur la Place de Lorraine, face à l'arrêt de bus. N'hésitez pas à l'utiliser.

Il vous permet de déposer gratuitement votre vélo en toute sécurité pour ensuite, par exemple, prendre le bus Ted vers Nancy ou Lunéville ou, également, faire du covoiturage. Toutes les informations nécessaires au fonctionnement de ce parc à vélo sont indiquées sur l'installation elle-même qui comporte 4 box.

Cette installation a été financée par le Pays du Lunévillois au même titre que les bornes de recharges, les voitures partagées Lulu, le transport à la demande ou le pôle d'échange de la gare.



Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter l'Agence de la mobilité-transports du Pays du Lunévillois Gare SNCF - Place Sémard à Lunéville. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Vous pouvez également téléphoner du lundi au samedi de 8h à 18h au 0800 60 70 62 (service et appel gratuits)

3



Développement des voies douces

Nous avons contractualisé une mission à Meurthe-et-Moselle Développement afin de faire un point sur les modes déplacement doux et sécurisés dans notre cité.

Après une observation fine des déplacements actuels effectuée dans les prochaines semaines, il nous sera proposé plusieurs possibilités de mise en place de sentiers ou de portions de route partagées et sécurisées pour les piétons et les cyclistes dans la ville.

Il est déjà sûr que ces dispositifs seront réalisés, à chaque fois que possible, à l'écart de nos départementales car le nombre de véhicules qui y passent chaque jour est incompatible avec la cohabitation des cyclistes.

Nous espérons pouvoir vous proposer, en fin d'année, plusieurs pistes de réflexion en réunion publique.



Bilan concernant nos consommations d'électricité pour l'éclairage public.

Voilà 10 ans déjà que nous travaillons à réduire nos consommations énergétiques sur l'éclairage public.

Pour rappel.

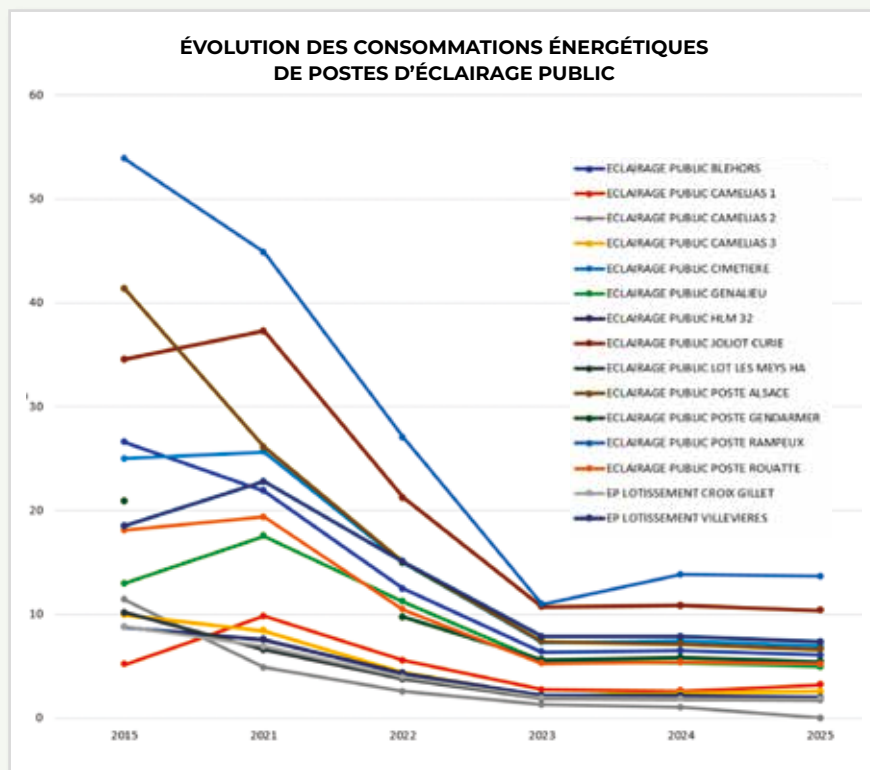
- Deux phases de travaux ont été réalisées, en 2015 et 2018-2019 pour un remplacement quasi-total de notre éclairage public par de l'éclairage LED.
- Courant 2022, nous avons procédé à une extinction totale de l'éclairage public entre 23H30 à 5H30.

Un exercice d'analyse des consommations plutôt complexe.

Il est difficile de différencier l'impact de la période de réalisation des travaux avec celle de l'extinction volontaire du fait du « lissage » des consommations liées aux estimations des fournisseurs et de la difficulté d'obtenir des informations précises. Nous pouvons plus facilement les obtenir depuis l'installation de compteur Linky (2021 -2022).

Baisse de 75 % de nos consommations.

Nous pouvons constater une nette baisse des consommations énergétiques entre 2015 et 2023. Entre 2015 et 2024, après l'extinction, notre consommation électrique est passée d'environ 366 000 kWh à un peu plus de 92 000 kWh soit une baisse d'environ 275 000 kWh par an, soit 75% ! Cette baisse de la consommation réalisée correspond à la consommation de plus de 1000 foyers !!!



Des coûts bien maîtrisés.

Comme pour la plupart des particuliers, il est plutôt complexe d'analyser les factures d'électricité de notre commune du fait des estimations réalisées par les fournisseurs mais aussi par l'augmentation régulière du prix de l'énergie et des taxes afférentes.

Le tarif de l'énergie ayant augmenté de 55% depuis 13 ans, une facture d'électricité de 45 000€ en 2015 nous coûterait aujourd'hui près de 70 000€ si nous n'avions pas réalisé de travaux.

Cette facture serait encore alourdie par les augmentations de taxe sur l'énergie qui ne cessent de progresser (TCFE, CTA, CSPE ...) ainsi que la TVA qui passe de 5.5 % à 20% pour l'abonnement.

Des efforts à poursuivre.

La fin des travaux sur l'éclairage public sera réalisée cette année par le remplacement de l'éclairage du pont Galliéni pour un montant d'environ 45 000€.

En parallèle, les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques aux Services Techniques, prévus cette année, ont pris un peu de retard mais devraient aboutir au plus tard en 2026. Cette installation permettra une autoconsommation de l'ordre de 80% de l'ensemble de ces bâtiments.

Une étude est en cours pour travailler sur les consommations énergétiques des bâtiments publics scolaires par le biais du dispositif EDURENOV. Les premiers résultats montrent qu'une baisse significative des consommations énergétiques dans nos écoles permettra d'atteindre quasiment les objectifs réglementaires fixés pour 2030. L'étude nous permettra également d'identifier les travaux à réaliser pour atteindre les objectifs 2040 et 2050.

Nous devons continuer à consommer moins d'énergie et c'est pour les générations futures que nous devons faire ces efforts, afin de préserver l'environnement mais aussi pour qu'elles puissent bénéficier de ressources énergétiques suffisantes.



Vie associative Patrimoine de Blainville

L'association du Patrimoine de Blainville nous a proposé de diffuser régulièrement, dans ce bulletin municipal, un article consacré à un chapitre de notre histoire locale. Destinés à faire découvrir ou redécouvrir aux Blainvillois les traces de l'Histoire de leur commune, ces articles permettront à chacun de mettre des mots, des dates, des explications sur des lieux ou des bâtiments qu'ils fréquentent régulièrement.

En parallèle, nous vous rappelons qu'un livre passionnant sur l'histoire de Blainville est en vente à l'accueil de la Mairie.



LA FILATURE, UN SITE BLAINVILLOIS, TÉMOIN D'UN RICHE PASSE HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE

Autrefois, la cité de Blainville fut un important site industriel. En témoignent, l'usine de la filature et ses bâtiments importants existants encore aujourd'hui à l'Entre deux eaux. Celles et ceux qui fréquentent régulièrement ce site se sont peut-être déjà demandé à quoi servaient ces bâtiments aujourd'hui partiellement désaffectés.

Il faut savoir que ce site est riche de son histoire commencée au 16ème siècle.

À l'origine, vers 1545, un moulin à grains utilise la force motrice de la Meurthe. Pour alimenter le moulin, un barrage est construit sur la rivière et un canal creusé sur la rive gauche. Pour accéder au moulin, un pont est construit au-dessus de ce canal.

Les habitants de Blainville portent alors leurs grains au moulin banal moyennant un droit de banalité (20%) prescrit par Antoine de Lenoncourt dans la charte du 5 juin 1621. Le passage sur le pont est permis aux habitants de la commune qui cultivent les pâtes entre deux eaux.

En 1708, après les calamités qui ont désolé la Lorraine, comme la guerre de Trente Ans et la peste, le moulin est toujours en fonction et développe une nouvelle activité en broyant du chanvre pour fabriquer du fil.

En 1796, le moulin et ses dépendances sont vendus comme biens nationaux.

En 1825, les annexes au moulin sont occupées par une papeterie et une scierie de marbre.

En 1840, Monsieur Boutillot, nouveau propriétaire, remplace la papeterie et la scierie par une filature de coton de 3 800 broches. On compte alors 4 hectares de culture de chanvre et 8 tisserands qui tissent la toile à domicile. La toile est ensuite blanchie sur le pâis de la Cabiatte, situé sur la rive gauche du canal. « Filature de coton et moulin à blé de Boutillot à Blainville-la-Grande », telle est la nouvelle désignation de ce qui n'était jusqu'alors qu'un simple moulin à grains.

Le 31 août 1854, un incendie détruit l'établissement. Monsieur Boutillot lance une souscription qui lui permet de reconstruire la filature de Blainville qui dispose de conditions favorables à son

activité : une eau abondante et une situation proche de la gare facilitant les approvisionnements et les expéditions.

En 1865, la filature et le moulin, en faillite, sont rachetés par la Société Grandmontagne et Cie.

En 1877, la société se transforme en Robert Loeffel et Cie et entreprend de grands travaux portant la filature à 9 700 broches. Un chemin est aménagé pour relier la filature à la gare et le barrage ancien, construit avec des madriers, est remplacé par un barrage en maçonnerie de 200 mètres. La filature devient alors un grand bâtiment de 5 étages. Un nouveau pont est construit en dehors de l'usine.

En 1880, le moulin est supprimé, ce qui permet un nouveau développement de la filature qui compte alors 46 000 broches en 1884.

Entre-temps, deux machines à vapeur sont installées permettant une production journalière de 4 000 kg de filés. On compte 350 ouvriers et ouvrières sur une population de 1 605 habitants.

En 1884, la société se transforme en Société Anonyme FRB (Filature Retorderie de Blainville).

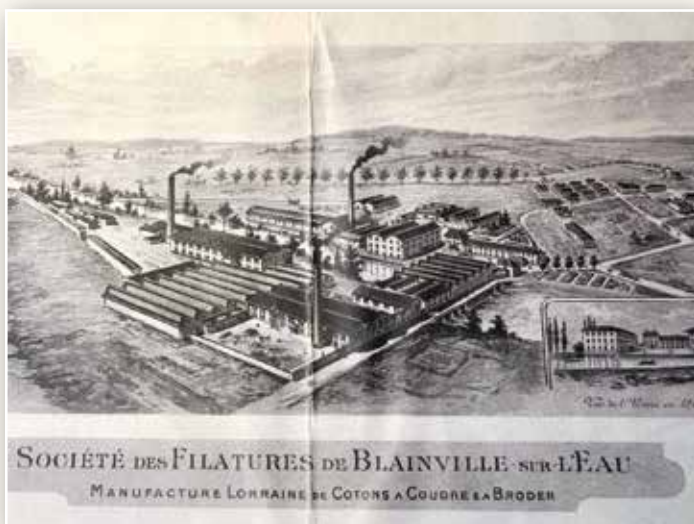
En 1891, un nouvel incendie détruit la filature. Le bâtiment de 5 étages est remplacé par une construction plus modeste.

Durant la guerre de 1914-1918, la filature continue à fonctionner et produit en grande partie pour l'armée. Les immeubles et installations de la filature sont repris, avant la Seconde Guerre Mondiale, par le Comptoir de l'Industrie Cotonnière, entreprise du groupe Boussac. Cette société fabrique, répare et entretient l'outillage mécanique en service dans les filatures et les tissages. Par la suite, l'entreprise prend la dénomination de Société Industrielle de Blainville (S.I.B.).

Après la nationalisation de la production de l'électricité en 1946, la production de la chute d'eau est raccordée au réseau national d'EDF. On améliore le rendement en y plaçant de nouvelles turbines et des alternateurs plus performants qui sont encore exploités aujourd'hui.

Actuellement, et depuis 2016, c'est la Société SI2MB qui occupe une autre partie des lieux. Son activité principale se développe essentiellement autour de la mécanique générale.

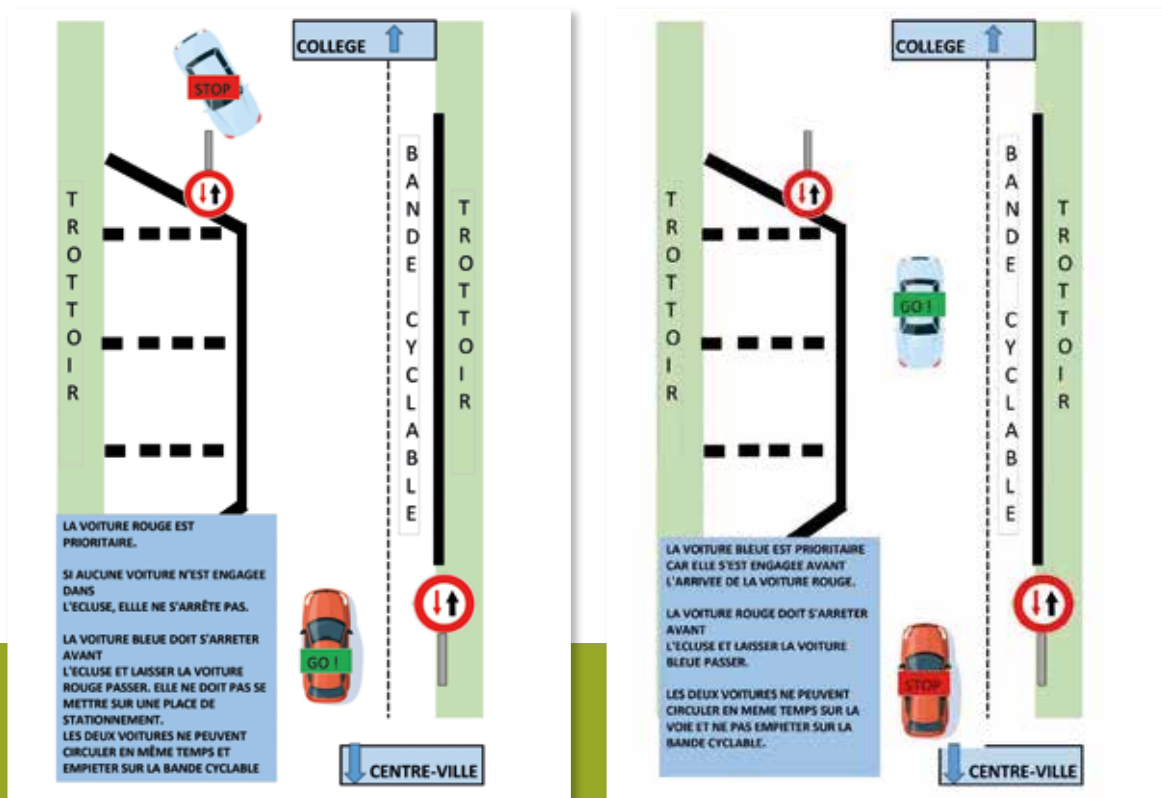
Article rédigé par M. B. Trésor, membre de l'association



Sécurité / Environnement

Circulation au Haut des Places

Nous avons constaté que nombreux sont ceux qui rencontrent des difficultés à utiliser les « écluses » installées dans la descente de la rue du Rendez-vous. Pour les aider, voici deux schémas explicatifs.



Jour de la nuit 2025

Comme chaque année, nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle édition du Jour de la Nuit.

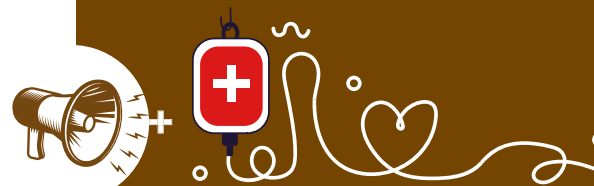
Destinée à une découverte de l'environnement nocturne, tant pour les adultes que pour les enfants, cette manifestation aura lieu le 18 octobre à partir de 18h à l'École Jules Ferry.

Le planétarium ayant rencontré un vif succès l'an passé, nous renouvelons sa présence avec plus de créneaux cette année. À cette animation, s'ajouteront différents ateliers de découverte de la nuit ainsi que des balades nocturnes dans la nature environnante.

Une marche au profit d'Octobre Rose sera également proposée ce soir-là.



Action sociale/Solidarité



DON du SANG
mercredi 22 octobre
de 16h à 19h30
à la MFC

Mise en place d'ateliers « Les rencontres féminines »

Ce projet a pour objectif de proposer un espace d'échanges autour de la santé au féminin pour les femmes de 50 à 74 ans.

Le projet repose sur la mobilisation conjointe des professionnels de santé et des partenaires locaux (communautés de communes, communes, centres sociaux, CCAS, associations et Maisons des solidarités) qui œuvrent à relayer l'information. Il est organisé dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays du Lunévillois, entre septembre 2025 et décembre 2026, en partenariat avec la CPAM de Meurthe-et-Moselle, la MSA Lorraine et Radiolor.

Au total, plus de 30 ateliers seront organisés sur l'ensemble du territoire d'ici décembre 2026. Organisées par des sages-femmes, ces rencontres, proposées en petits groupes de 5 à 10 participantes, visent à informer, échanger autour des thématiques qui concernent les femmes et accompagner les participantes vers le dépistage. À l'issue des ateliers, un parcours simplifié est proposé pour la réalisation d'une mammographie, en partenariat avec Radiolor. Des créneaux dédiés et une solution de transport gratuit sont mis en place afin de faciliter l'accès à l'examen.

Un premier atelier s'est déroulé, le 30 septembre à la Mairie de Blainville.

Il est prévu d'organiser un autre atelier à Blainville en 2026. Si vous souhaitez y participer, merci de contacter le CCAS dès maintenant : ccas@blainvillesurleau.fr ou 03.83.75.50.32



Sortie Culturelle

Mercredi 15 octobre 2025, le CCAS propose une sortie à Lunéville pour une visite guidée du château.

Transport gratuit. Prévoir 5,50 euros pour la visite.

Rendez-vous à 13 h 30 près de l'église, retour vers 17 h.

Inscriptions au CCAS jusqu'au 14 octobre.



7



Sortie Famille

Samedi 25 octobre, le CCAS propose une sortie familles à Nigloland sur le thème d'Halloween.

Repas tiré du sac. Départ vers 7h et retour vers 19h30.

Transport et entrée au parc : 20€/personne.

Places limitées / Inscriptions avec règlement au CCAS.

Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et public en difficulté

Monique PETITDEMANGE



William SAUVANET ARCHENT
Adjoint action sociale





Un bel été à Brimbelle

Cette année encore, les activités d'été ont été riches et nombreuses au grand bonheur de tous, petits et grands.

Sur le thème Nature : visite d'une ferme polyculture, découverte d'un élevage de moutons, de champs de tournesols, d'une miellerie et la vie des abeilles, balade aux étangs et dans les bois, grand jeu d'orientation sur le parcours de santé, construction d'une rivière de poissons...

Sur le thème Ecologie au quotidien : avec la CC3M et son animatrice : journée sur le tri des déchets, journée ramassage de déchets au Haut des places et visite de la déchetterie.

Sur le thème Vacances en folie : chasse aux indices sur le quartier du haut des places,

Visite d'une ferme BIO dans les Vosges, création de savon bio, nourrissage des animaux de la ferme, course de vaches gonflable et de minis-tracteurs, sortie au « golfiz » à Nancy

Sur le thème Là-Haut : jeux dynamiques en extérieur, construction de maisons en bois

Chacun a pu y trouver son compte de découvertes, de rires et de beaux moments partagés.

Bravo aux équipes d'animation !



Éducation et jeunesse

La rentrée dans nos écoles



La rentrée s'est bien passée pour les 345 enfants scolarisés dans nos écoles maternelles et élémentaires.

Après la prise en compte, par l'Inspection Académique, du nombre élevé d'élèves par classe, c'est avec plaisir que nous avons été informés que l'école maternelle Jean Jaurès a pu bénéficier de la réouverture d'une classe, pour une année, au grand plaisir de tous, enfants, parents et enseignants.

Bilan des effectifs de rentrée :

École primaire Marie Marvingt : 125 élèves, 2 classes en maternelle, 3 classes en élémentaire

École maternelle Jean Jaurès : 85 élèves, 4 classes

École élémentaire Jules Ferry : 135 élèves, 7 classes

Nous souhaitons une belle année scolaire, pleine de réussite, à tous les enfants et leurs parents ainsi qu'à toutes les équipes éducatives, enseignants, ATSEM, AESH qui auront en charge nos élèves.



À la Ludothèque

Cet été à la ludothèque a eu lieu la soirée "Observation des castors", pour aller découvrir nos mascottes.

Cet événement au bord de l'eau était animé par Yann Chassatte de L'Atelier Vert.

Après un temps de jeu, repas partagé et explications dans le jardin de la ludo, une vingtaine de participants équipés de jumelles se sont postés à proximité de l'Entre Deux Eaux. Les enfants comme les parents se sont pris au jeu et sont repartis des étoiles plein les yeux !



La Fête du jeu a également attiré de nombreuses personnes, aussi bien des habitués de la ludothèque que des curieux venus découvrir les équipements et activités proposés par les structures culturelles municipales.

Vous avez aussi été nombreux sur les mois de juillet et août à profiter de la Ludothèque, du tournoi de TrollBall et de la nouvelle boîte sensorielle.



À venir :

Après une belle rentrée, cap sur octobre avec **LES JOURNÉES BIEN ÊTRE ENSEMBLE** et HALLOWEEN.

À noter également sur novembre :

Le 12, la ludothèque organisera une journée "Pirates", avec des activités et des jeux pour les aventuriers de tous âges.

Le 19, vous pourrez venir vivre l'expérience du jeu augmenté avec nos casques de réalité virtuelle.

Enfin, le 28, on vous attend avec vos plus beaux pyjamas et chaussons pour une soirée Pilou-Pilou.

PROGRAMME DES ANIMATIONS NOVEMBRE

MERCREDI 5 NOVEMBRE
LES JEUX DU MOIS
NOUVEAUX JEUX SUR PC

MERCREDI 12 NOVEMBRE
JOURNÉE PIRATES - TOUT PUBLIC

MERCREDI 19 NOVEMBRE
SESSION VR - POUR LES 8 ANS - SUR INSCRIPTION

VENDREDI 28 NOVEMBRE
SOIRÉE "PILOU PILOU" - DE 18H30 À 20H30
CONCOURS DU PLUS BEAU PYJAMA
TOUT PUBLIC - SUR INSCRIPTION



|| GROUPE MAJORITAIRE || « BLAINVILLEZ-VOUS »

Arrêt des emplois aidés...La double peine

Le cumul des peines existe bien. Nous venons d'être confrontés à une situation qui va nous amener à réajuster notre budget en cours d'année par une Décision Modificative.

Non seulement, depuis 2014, nous ne pouvons plus emprunter pour investir afin d'éponger les dettes de l'équipe précédente, mais cette année le gouvernement nous met le coup de grâce en arrêtant les emplois aidés en cours d'année. En effet, afin de diminuer les dettes de l'État, c'est sur nos collectivités qui doivent, elles, être gérées en équilibre, que l'effort doit être fait. Et ce, en dehors de toute logique, puisque l'État change les règles en plein milieu d'année alors que nous, collectivités territoriales, sommes obligés de construire des budgets annuels en équilibre sur l'année entière.

Cette fois, ce sont nos emplois aidés qui passent à la trappe. Nous sommes donc contraints, afin de permettre aux familles d'utiliser les services périscolaires, de changer les contrats des agents et, par conséquent, trouver quelques 100 000€ afin de terminer l'année.

Malgré le fait que nous ayons, par prudence, bien anticipé le chapitre budgétaire concernant les traitements des agents, nous ne nous attendions pas à ce coup bas de l'État, en cours d'exercice, où ce sont, encore une fois, ceux qui gèrent de façon vertueuse qui sont pénalisés.

Nous sommes donc contraints à prendre une somme dans une enveloppe pour la mettre dans celle du traitement des agents. Ce qui va nous obliger à terminer l'année 2025 en sacrifiant une part de certains des projets que nous avons programmés.

10

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Blainville, entre vigilance et engagement citoyen

Au moment où vous lirez ces lignes, la rentrée sociale aura déjà pris son rythme. Espérons qu'elle sera synonyme de dynamisme et de projets constructifs, malgré une période estivale marquée par divers événements troublants — sinistres, aléas climatiques, tensions politiques. Autant de secousses qui, fort heureusement, ont épargné notre commune.

Blainville-sur-l'Eau a traversé l'été sans grands dommages, même si quelques incivilités ont pu perturber la tranquillité de certains quartiers. Rien d'alarmant, mais assez pour rappeler que la vigilance reste de mise.

Circulation et sécurité : des chantiers toujours ouverts

Parmi les sujets qui continuent de susciter l'attention, la circulation et la sécurité demeurent au cœur des préoccupations. La signalétique sur les rues partagées, les stationnements parfois anarchiques, autant de points qui méritent des ajustements concrets.

Autre interrogation persistante : pourquoi le deuxième agent ASVP n'a-t-il toujours pas été remplacé ? Qui assure la relève lorsque le titulaire est en congé ? Une clarification serait bienvenue pour garantir une continuité dans la surveillance et la médiation de proximité.

Surveillance : les caméras... dans le flou ?

Nos caméras mobiles de surveillance, censées renforcer la sécurité, semblent rencontrer un obstacle inattendu : la végétation. Des arbres occultent leur champ de vision, réduisant leur efficacité. Une révision de leur emplacement ou une taille ciblée pourrait peut-être améliorer la situation.

Le frigo solidaire : quel bilan ?

Le dossier du frigo solidaire, lancé avec enthousiasme, reste en attente de retour concret. A-t-on des données sur son utilisation ? A-t-il répondu aux besoins des habitants ? Une communication sur ce sujet serait précieuse pour envisager sa pérennisation ou son adaptation.

Nous pouvons constater le bon démarrage du marché aux légumes du mercredi (INES) et la bonne fréquentation du camping-car park qui semble attirer quelques touristes.

Blainville le 01/09/2025 - Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER, Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL. Facebook : Blainville toujours en action.

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

Bonjour à tous les Blainvillois (es), les prochaines élections municipales auront lieu début mars 2026. De ce fait, j'ai décidé de ne plus intervenir dans ce bulletin d'information municipal.

Francis Lardin

Sport et vie associative

L'effet JO se poursuit

Cette année encore, deux classes de l'école primaire Marie Marvingt sont inscrites aux Classes Olympiques proposées par le Comité Départemental Olympique et Sportif.

Une belle aventure éducative et sportive pour nos jeunes écoliers !

Dans le cadre de la promotion des valeurs de l'Olympisme et en continuité avec les Jeux Olympiques de Paris 2024, la classe CP/CE1 de Mme BOUCHAALOUA et la classe de CE1/CE2 de Mme SALVI participeront cette année encore aux Classes Olympiques.

Ce dispositif éducatif, reconnu par l'Éducation Nationale et le mouvement sportif, propose aux élèves un projet pédagogique mêlant sport, culture, citoyenneté et esprit d'équipe. Pendant plusieurs semaines, les enfants vont découvrir les disciplines olympiques et paralympiques, les grands principes du sport, respect, excellence et amitié, ainsi que l'histoire des Jeux.

Cette année, la classe de CP/CE1 de Mme BOUCHAALOUA pratiquera en particulier la Danse, la Gymnastique et le Basket tandis que les CE1/CE2 de Mme SALVI pratiqueront la gymnastique, le golf et le handball.

Sous la conduite de leurs enseignantes, les deux classes s'engagent dans un parcours riche d'ateliers, de rencontres avec des sportifs locaux, et de moments de pratique sportive.



Une fierté pour la commune

La municipalité se félicite de cette initiative et financera les 2 projets, qui s'inscrivent pleinement dans les valeurs portées par notre ville : **le vivre-ensemble, l'éducation et le sport pour tous**. Elle remercie l'équipe enseignante pour son engagement, ainsi que le CDOS pour son accompagnement.

Souhaitons à nos jeunes citoyens une belle aventure sportive et olympique, pleine d'apprentissages et de souvenirs !



11



À vos baskets

EN OCTOBRE, la traditionnelle marche nocturne, au profit d'Octobre Rose, aura lieu, cette année, dans le cadre du Jour de la Nuit organisé le 18 octobre à partir de 18h à l'école Jules Ferry.

EN NOVEMBRE, marche prévue le 20 novembre sous son format habituel.



Vie associative

Journée des associations 2025, la 13ème édition

Hé oui, cela fait 13 ans que ce rendez-vous de la rentrée existe. Pas même le COVID nous aura empêchés d'organiser cet événement durant cette période compliquée !

A cette époque de l'année, il n'y a pas que la rentrée des classes, il y a aussi la rentrée des associations et clubs qui reprennent leurs activités pour une nouvelle saison.

Cette année, ce sont 32 associations qui étaient présentes ce 2 septembre à la MFC, parmi lesquelles l'ACBD omnisport et l'AMFC qui comptent plusieurs sections, ce qui amène à un total de 41 stands différents.

Au côté des associations habituelles qui constituent le noyau dur du tissu local, de nouvelles étaient présentes : **Bienveillance**, **Parents d'élèves de Jules Ferry et Jean Jaurès**, **l'Atelier des Arts** et **le Casi Lorraine**. Merci à elles pour leur présence.

La journée avait commencé par l'installation le matin agrémenté d'un café brioche offert par la mairie. Ce moment très apprécié, permet à chacun de se retrouver, de discuter, de prendre en compte les demandes afin de vivre une nouvelle saison dans de bonnes conditions.

Nous nous sommes retrouvés à 13 heures pour une inauguration par Olivier Martet, maire de Blainville, accompagné de Christophe Sonrel, maire de Damelevières car cet événement annuel concerne tout notre bassin de vie.

Après quelques mots de bienvenue, nous avons procédé à la remise de deux **Bourses d'Aide aux Jeunes Sportifs**, l'une à **Alena Maio Tuna**, en trampoline et l'autre à **Théo Kempf** en judo. Ces deux athlètes qui excellent au niveau régional, national et international portent haut les couleurs de leur club et de celles de la ville. Cette bourse, destinée aux sportifs de haut niveau qui doivent s'éloigner afin de concilier entraînement et études, est une aide financière de 500 €. C'est une chance d'avoir, sur notre territoire, deux jeunes ambitieux avec un excellent état d'esprit qui s'épanouissent pleinement dans leur sport. Deux beaux exemples de jeunes que nous sommes fiers de pouvoir accompagner et encourager au travers de cette modeste contribution.

À partir de 14h, nous avons accueilli un public nombreux et heureux de trouver en un seul lieu une multitude d'associations de toutes disciplines. Certains étaient venus pour s'inscrire ou se réinscrire tandis que d'autres prenaient des renseignements et s'intéressaient aux différentes activités.



Merci à tous les visiteurs et aux bénévoles des associations sans qui celles-ci ne pourraient pas vivre, aux personnes présentes pour une bonne organisation et un grand merci aux agents des services techniques de la ville qui mettent en place la salle afin de nous permettre d'accueillir au mieux les bénévoles de nos associations.



Culture & Animations

À la Médiathèque



Spectacle de contes « Monstres et Merveilles » par Léa PELLARIN et Jérémie GASMANN.

Mercredi 29 octobre 2025 à 14h30.

Voyage vers de rivages lointains, à la rencontre de créatures tantôt étranges, tantôt drôles, tantôt fascinantes, éblouissantes et fascinantes mais aussi terrifiantes. Et face à elles, que peut faire un tout petit enfant ? Beaucoup ! Petit à petit, ils vont devenir des héros, face à leurs peurs, grâce à leur courage et à leurs ruses. Et si au final, ces monstres n'étaient pas si terrifiants ? Les enfants ne le seraient-ils pas plus ? Mais les monstres, existent-ils vraiment ? Les enfants ne seraient-ils pas plus courageux que les adultes ?

Un spectacle de contes où se mêlent musique et visuel, avec marionnettes et tissu. Pour apprendre à frissonner en douceur, et surtout, pour grandir ! Spectacle gratuit sur inscription, public familial dès 5 ans.

La malle zoologique : un livre, des jeux.

La malle zoologique, prêtée par la Médiathèque départementale de Laxou, est réalisée par Swann Expo, à partir du livre de Joëlle Jolivet « Zoo logique » paru au Seuil. Ce magnifique album est un inventaire des espèces animales, classées par biotopes, formes et couleurs, modes de vie, tailles... La malle propose 5 jeux différents.

Atelier gratuit sur inscription, à partir de 8 ans.



Du côté de l'École de Musique et de Théâtre



13

L'école propose un apprentissage ludique et adapté de la musique et du théâtre.

Les pratiques proposées sont le piano, la guitare, le violon, la flûte traversière, le chant, la trompette, le trombone, le cor, le tuba, la guitare électrique, la batterie, les percussions, la formation musicale, le théâtre, l'éveil et l'initiation à partir de 5 ans et les ensembles divers pour pratiquer en collectif.

STAGE DE CHORALE

Un stage de chorale éphémère se déroulera les lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 octobre de 19h à 21h.

Le but de ce stage est l'apprentissage de la polyphonie autour de 3 morceaux francophones.

À partir de 16 ans. Les places sont limitées.

La tarification est comprise entre 17,29 € et 21,36 € pour les Blainvillois. Pour les résidents de la CC3M : 21,93 € et pour les extérieurs : 22,37 €.

Vous serez également les bienvenus à l'heure musicale du vendredi 7 novembre à 20h.

Pour tous renseignements : 06.44.29.96.91 / emea@blainvillesurleau.fr.





Agenda

Mercredi 8 octobre
BIEN ÊTRE ENSEMBLE
JOURNÉE LUDIQUE
à la MFC

Mercredi 15 octobre
SORTIE CULTURELLE
AU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE
Organisée par le CCAS

Samedi 18 octobre
LE JOUR DE LA NUIT
à l'école Jules Ferry à partir de 18h

Dimanche 19 octobre
MARCHÉ DES COUTURIÈRES
organisé par Les Cousettes Solidaires
à la MFC à partir de

Samedi 25 octobre
SORTIE FAMILLES À NIGLOLAND
SPÉCIALE HALLOWEEN
organisée par le CCAS

Samedi 25 octobre
CINQUANTENAIRE DU JUMELAGE
AVEC LAMBRECHT
SOIRÉE CHOUROUTE AVEC ACCUEIL
DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE
Soirée organisée conjointement
avec l'Amicale des pompiers
à la MFC

Mercredi 29 octobre
SPECTACLE MONSTRES ET MERVEILLES
à la Médiathèque

Dimanche 9 Novembre
À VOS BASKETS
Rendez-vous au lavoir à partir de 10h00

